

Cunac, le 9 juin 2021

Recu le :
24 JUIN 2021
C.C.S.A

Le Président

Monsieur le Président
Communauté de Communes
SOR et AGOUT
Espace Loisirs « Les Etangs »
81710 SAIX

N/Réf. : C29-06-2021/SE/JMC/CF/DH/CHL/LV
V/Réf. : MC/MC N°312
Objet : modification simplifiée n°1 du PLU de la C.C.S.A.
Dossier suivi par Charlotte LAMAL
J 05.63.48.43.69

Monsieur le Président,

Après avoir consulté le dossier de modification simplifiée n°1 du PLUi de la Communauté de Communes Sor et Agout, nous vous informons que sa lecture, du point de vue de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, n'appelle aucune observation particulière.

Nous donnons donc un avis favorable.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Michel CAMPS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

59 ter chemin Verdale 31240 Saint-Jean · +33 5 62 22 94 22 · crma@crma-occitanie.fr · www.artisanat-occitanie.fr
SIREN 130 027 931

CMA TARN

CUNAC - 112 route des Templiers - CS 22340 · 81020 Albi Cedex 09 · +33 5 63 48 43 53 · contact@cm-tarn.fr · www.cm-tarn.fr

SIRET 130 027 931 00349 - NDA 76311030031

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020